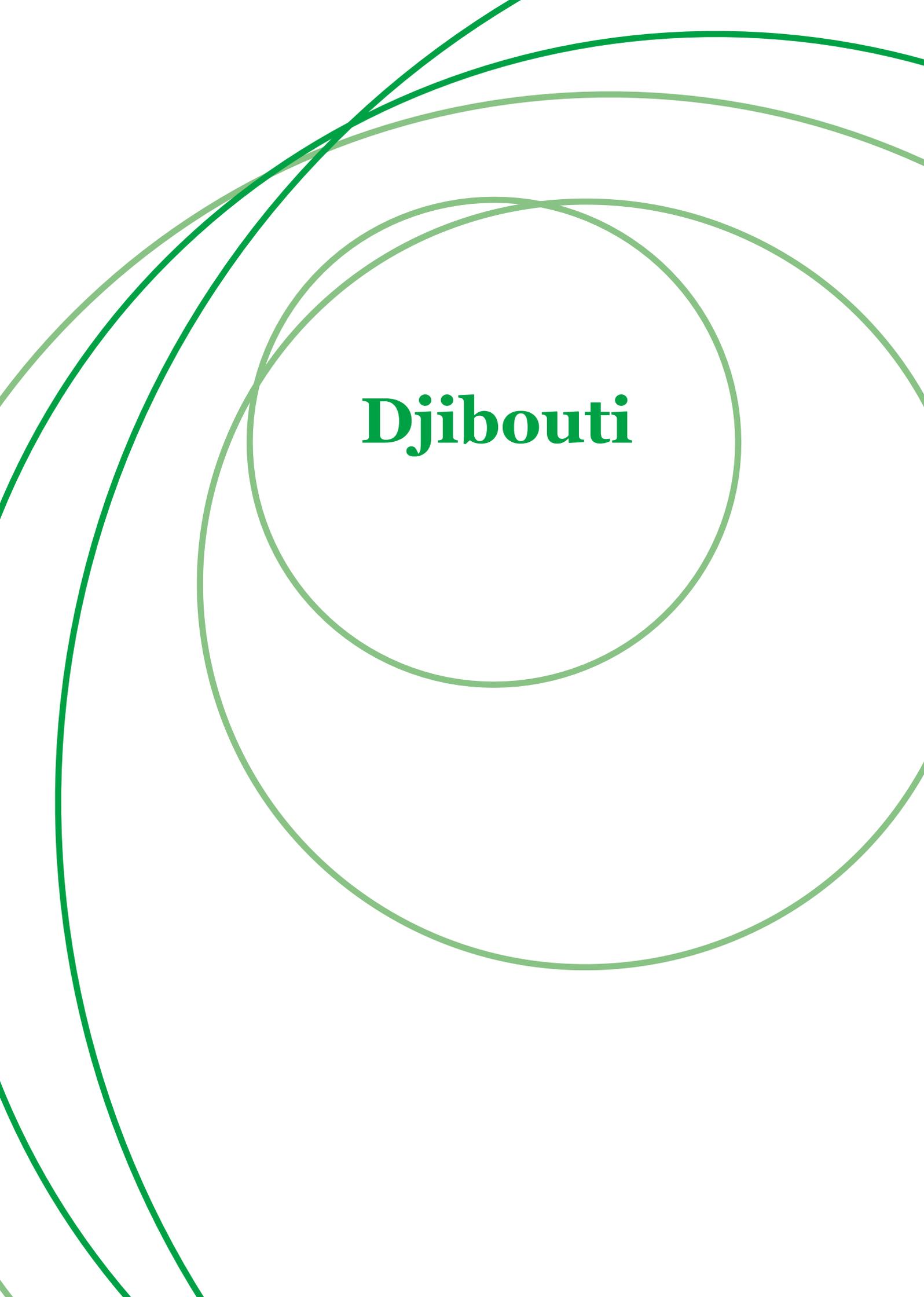




STRATÉGIE
2017-2021

Djibouti

The background features several overlapping circles and curved lines in two shades of green. A prominent circle in the center contains the text. The lines and circles are of varying sizes and positions, creating a dynamic, abstract pattern.

Djibouti

SOMMAIRE

1. LES ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS POUR LA STRATÉGIE	4
1.1. UN PAYS AUX NOMBREUX ENJEUX CRITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	5
1.1.1 Djibouti, une ville-Etat à forte croissance démographique et soumise aux flux migratoires	5
1.1.2 Dans un écosystème fortement contraint	5
1.1.3 Avec un développement économique soutenu tiré par l'intégration économique avec l'Ethiopie	6
1.1.4 ...et un secteur public encore omnipotent	6
1.1.5 ...mais avec un impact faible sur la réduction de la pauvreté et l'amélioration du capital humain	7
1.2. DES STRATÉGIES DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ À UNE STRATÉGIE DE HUB COMMERCIAL ET LOGISTIQUE RÉGIONAL	7
1.2.1 La mise en œuvre des stratégies de croissance de l'économie et de réduction de la pauvreté (2004 – 2014)	7
1.2.2 La vision 2035 vers la prospérité	8
1.3. UN PAYS TRÈS DÉPENDANT DE L'APD, DES BAILLEURS CHINOIS ET DU GOLFE	8
1.3.1 Les bailleurs intervenant principalement en prêts et la place dominante de la Chine et des bailleurs arabes	8
1.3.2 Les bailleurs de fonds intervenant principalement en dons	9
1.4. ÉLÉMENTS DE CADRAGE DE LA STRATÉGIE FRANÇAISE	9
2. BILAN DES ACTIVITÉS PASSÉES ET VALEUR AJOUTÉE DE L'AFD	10
2.1. UNE PRÉSENCE ANCIENNE ET CONTINUE	11
2.2. DES SECTEURS D'INTERVENTIONS RECONNUS	12
2.2.1 Vingt-cinq ans de restructuration urbaine et d'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers défavorisés	13
2.2.2 Un acteur majeur de la réforme de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle	13
2.2.3 Un soutien continu au développement de l'offre de soins	14
2.2.4 Un soutien significatif au renforcement des infrastructures en particulier des télécoms	14
2.2.5 Le soutien au développement du secteur privé	14
2.2.6 Une capacité à mobiliser l'expertise technique française très appréciée sur des projets complexes et pionniers	15
2.3. L'AFD VECTEUR DE L'EXPERTISE FRANÇAISE À DJIBOUTI	15
2.4. CONTRAINTES DE L'INTERVENTION	15
3. STRATÉGIE D'INTERVENTION DE L'AFD	17
3.1. UNE ORIENTATION STRATÉGIQUE : FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF	18
3.2. AVEC UNE DÉCLINAISON EN TROIS OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	19
Objectif 1 : Favoriser la diversification de l'économie, l'amélioration de sa compétitivité et son ancrage régional	19
Objectif 2 : Contribuer au renforcement du capital humain	20
Objectif 3 : Promouvoir le développement de villes durables	21
3.3. LES OBJECTIFS TRANSVERSAUX	22
3.3.1 La francophonie et l'enseignement du français	22
3.3.2 Le changement climatique	22
3.4. SCÉNARIOS D'ACTIVITÉ	22
3.5. PARTENARIATS, PRODUCTION DE CONNAISSANCES ET COMMUNICATION	23
4. MODALITÉS DE SUIVI DE LA STRATÉGIE	24
LISTE DES SIGLES	26

1.

LES ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS POUR LA STRATÉGIE

L'atout essentiel de la République de Djibouti est sa position géostratégique.

Le pays (23 000 km²) est situé à la croisée des routes commerciales maritimes reliant l'Europe occidentale et l'Asie via le canal de Suez, le Moyen Orient et l'Afrique australe via l'Océan Indien. Ces routes ont vu se développer, sur les dernières années, une piraterie maritime alimentée par des foyers en Somalie et au Yémen, pays en guerre et centres actifs de l'islamisme radical armé.

Ce contexte régional a accru l'attractivité de Djibouti pour les armées engagées dans la lutte contre ces fléaux. Ainsi s'explique l'implantation de plusieurs bases militaires étrangères¹ sur son territoire, sources de rente pour le pays.

Par ailleurs, la République de Djibouti est voisine de l'Éthiopie, République fédérale de près de 100 millions d'habitants qui connaît une croissance économique forte depuis une dizaine d'années et dont Djibouti est l'unique point d'accès à la mer. Ce développement spectaculaire de l'Éthiopie est soutenu par la Chine qui voit en Djibouti une plateforme idéale pour son expansion économique régionale.

Ainsi, par sa situation géographique, la République de Djibouti se retrouve au cœur des grands enjeux globaux commerciaux, économiques, développementaux et sécuritaires ; d'où son attractivité malgré l'absence de ressources naturelles avérées.

Sa stabilité, depuis l'accession du pays à l'indépendance en 1978, représente un atout dans une région par ailleurs sujette à d'importants troubles politiques. La situation djiboutienne peut toutefois être fragilisée, en particulier lors des transitions politiques à venir.

1.1. UN PAYS AUX NOMBREUX ENJEUX CRITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1.1.1 Djibouti, une ville-Etat à forte croissance démographique et soumise aux flux migratoires

La République de Djibouti compte environ 830 000 habitants dont 80 % vit en milieu urbain, essentiellement à Djibouti-ville qui regroupe plus de 70 % de la population urbaine du pays. Les principales villes régionales (Obock, Tadjourah, Dikhil, Ali Sabieh, Arta), avec moins de 30 000 habitants chacune, sont de petits centres marchands qui concentrent les services administratifs et sociaux de l'Etat. Les villes régionales d'Ali Sabieh, de Tadjourah et d'Obock sont appelées à croître, avec la réalisation de grands projets d'infrastructures économiques (train, port) pour lesquels elles sont un point de passage ou d'aboutissement.

La population urbaine croît à un rythme élevé, alimenté par une croissance démographique forte (taux de natalité à 2,7 %) et un flux migratoire élevé. Les migrants (originaires d'Éthiopie pour la plupart) sont « en transit » pour la Péninsule arabique avec un flux annuel estimé entre 80 000 à 100 000, soit 10 à 12 % de la population du pays. A ce flux, s'ajoutent depuis 2015 les réfugiés du Yémen et les migrations internes ou frontalières (culture nomade) causées par la sécheresse. Ces migrations viennent grossir, temporairement ou durablement, les zones péri-urbaines de Djibouti-ville et les villes régionales qui deviennent de véritables zones « tampons » d'occupation précaire. Par ailleurs, elles pèsent significativement sur les services sociaux (santé, éducation, eau potable et électricité)².

Ville capitale, la ville de Djibouti croît au rythme de 5 % à 6 % par an. Elle est le lieu des principaux défis nationaux politiques, sociaux, culturels ou économiques dans un contexte de décentralisation inachevée (domaines de compétences reconnus aux régions mais sans autonomie budgétaire ni supports techniques). La ville s'est dotée d'un schéma directeur

d'aménagement urbain pour la période 2015-2028 et souhaite se mettre en position de prendre l'ascendant sur les villes voisines de la Mer Rouge et de l'Océan indien que seront Aden (Yemen), Berbera (Somaliland), Asmara (Érythrée) ou Port Soudan (Soudan).

1.1.2 Dans un écosystème fortement contraint

La République de Djibouti possède un climat semi-aride avec des niveaux de températures allant jusqu'à 50°C en juillet-août, des précipitations faibles et irrégulières, entre 50 mm et 215 mm par an.

Le pays est régulièrement victime de catastrophes naturelles avec des périodes de sécheresse longues, ou entrecoupées d'inondations catastrophiques en saison fraîche (octobre à avril). Il en résulte une absence de cours d'eau pérennes, un taux d'évaporation élevé (80 %) et le ruissellement des eaux de pluie directement vers la mer, sans infiltration. Pour ces raisons, les nappes phréatiques assurent plus de 95 % de l'alimentation en eau potable du pays. Leur surexploitation a entraîné une augmentation de la salinité de l'eau qui dépasse aujourd'hui le niveau de référence (entre 0,8 et 2 g/l pour une référence OMS à 0,8 g/l).

Le pays dispose aussi d'une diversité biologique importante (coraux, mangroves, forêt du Day, espèces endémiques), mais en constante régression sous l'effet de la diminution des terres arables (0,25 % de la superficie du pays soit 6000 ha), du couvert végétal et de la pollution en zone urbaine côtière.

L'élaboration de la contribution nationale pour la COP 21 de décembre 2015 à Paris a été l'occasion de constater la forte

¹ USA 4 000 hommes ; France 1 600 hommes ; Japon 200 hommes ; Italie 150 hommes ; force européenne Atalante de lutte contre la piraterie 600 hommes, implantation d'une base militaire chinoise en cours.

² Le Ministère de la Santé estime à près de 40 % la part des migrants dans la fréquentation des centres de santé.

vulnérabilité du pays au changement climatique (risques d'inondations en zones côtières, où vivent près de 88 % de la population, diminution de la pluviométrie et donc des ressources en eau déjà insuffisantes et altération de leur qualité, dégradation des récifs coralliens couvrant tout le littoral, recul des massifs forestiers). Ainsi, à l'horizon 2050 et en l'absence de mesures adaptées, des inondations sont à prévoir pour des niveaux d'eau compris entre 1,88m et 2,78m avec un impact sur 26 % à 45,5 % de la population actuelle, 47 % à 52 % de l'activité économique, 25 % à 30 % des équipements publics. La forêt du Day, qui renferme 60 % de la biodiversité du pays, disparaîtrait à l'horizon 2030.

1.1.3 Avec un développement économique soutenu tiré par l'intégration économique avec l'Ethiopie

Sur les quinze dernières années, le pays a connu une croissance économique soutenue, avec un niveau moyen à 5,5 %³. Cette croissance est tirée par les activités portuaires, un programme d'infrastructures record⁴, et la rente versée par les bases militaires⁵.

Le développement économique du pays repose aujourd'hui sur une stratégie ambitieuse d'intégration économique avec l'Ethiopie et, au-delà, avec les pays de l'IGAD et de la COMESA. Les flux de marchandises (via le port), les flux financiers (via les banques locales) et les flux d'information (via l'opérateur de télécommunication) sont essentiellement liés aux transactions avec l'Ethiopie, et sont de loin supérieurs aux flux générés pour les seuls besoins d'une population de 830 000 habitants.

Au plan des finances publiques, le budget national est caractérisé par des recettes (dons inclus) d'un niveau élevé (34 % du PIB en moyenne entre 2012 et 2014) qui reflète en particulier la part élevée de l'aide publique dans ce budget (7 % du PIB en moyenne depuis 2012 et 19 % des recettes). Les dépenses s'élèvent à 41 % du PIB en moyenne depuis 2012. Le solde budgétaire ressort déficitaire et se creuse de 2,8 % du PIB en 2012 à 12 % en 2014, et plus de 15 % en 2015. Cette situation rend les finances publiques difficilement soutenables, dans un contexte de hausse de la dette publique. Libellée à 90 % en devises, elle s'élevait à 62 % du PIB en 2014. En 2015, la dette publique devrait atteindre 74 % du PIB (la dette publique externe à 70 % du PIB) et, en 2016, 83 % du PIB (dette publique externe à 80 % du PIB). Pour ces raisons, les risques de solvabilité et de liquidité resteront élevés sur les années à venir.

Le secteur tertiaire domine (75 % du PIB), porté par les activités de transport et de logistique, les activités bancaires et de télécommunications. Le secteur secondaire (22 % du PIB) est peu développé vu l'étroitesse du marché et l'absence de ressources naturelles pour soutenir une activité de transformation. Le secteur primaire est inexistant (3 % du PIB). L'élevage, la pêche et le tourisme constituent des relais potentiels de croissance mais leur impact est encore marginal. Pour ces raisons, le pays reste dépendant des importations avec une balance commerciale structurellement déficitaire. Le secteur privé est modeste avec 8 000 entreprises au total dont 3 500 formelles (patentées). La majorité de ces entreprises sont individuelles et peu structurées.

La croissance économique a généré très peu d'emplois pour plusieurs raisons dont : (i) la faible part des activités à forte

intensité de main d'œuvre dans la création de richesse (agriculture, tourisme, industrie), alors que les secteurs moteurs de l'économie sont fortement capitalistiques (infrastructures portuaires et de transports, banques, télécom) ; (ii) la qualification insuffisante de la main d'œuvre, point faible du système éducatif ; (iii) le potentiel limité d'auto-emploi et de mobilité sociale des travailleurs non qualifiés, du fait de la faiblesse de leur formation et des difficultés d'accès au crédit. Cette situation est exacerbée par : i) le nombre élevé de migrants dont l'impact sur le marché du travail n'est pas négligeable, ii) le recours aux entreprises et à la sous-traitance chinoises dans les grands projets d'infrastructure, iii) le contrôle des changes en Ethiopie, qui oblige les importateurs éthiopiens à recourir à des transporteurs éthiopiens payables en monnaie éthiopienne (Birr) au lieu de transporteurs djiboutiens payables en dollars.

Enfin, l'économie de Djibouti souffre d'un coût élevé des facteurs qui grève sa compétitivité. La main d'œuvre du secteur formel est très coûteuse comparée à celles des pays de la sous-région (Ethiopie, pays de l'East African Community –EAC-, Yémen). Le coût de l'énergie reste élevé (0,30 USD par kWh), même si la situation devrait s'améliorer avec la ligne d'interconnexion électrique avec l'Ethiopie, opérationnelle depuis 2011, et les projets d'énergies renouvelables en cours d'études, dont le projet géothermique dans la région du Goubet (32 M\$ en cofinancement groupe Banque mondiale, BAD et AFD) et le projet de parc éolien (cofinancement fonds qatari). Le coût des télécommunications reste tout aussi élevé, même si le pays est parvenu à construire une remarquable infrastructure de télécommunication avec huit câbles sous-marins qui font de Djibouti un nœud de télécommunications à l'échelle mondiale (financement AFD pour trois des câbles, pour un montant total de 64 M\$ en prêts non souverains). Enfin, l'accès à l'eau, qui constitue une contrainte majeure au développement des activités dans le pays, devrait être résolu à moyen terme grâce aux projets d'interconnexion hydraulique avec l'Ethiopie et de désallement d'eau de mer.

1.1.4 ...et un secteur public encore omnipotent

A Djibouti, l'Etat détient les clés du développement économique et social. Il porte l'essentiel des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux, mais la gouvernance des institutions et des entreprises publiques pose régulièrement de sérieuses difficultés.

L'Etat demeure l'actionnaire majoritaire ou unique des entreprises du secteur public marchand qui sont les principales créatrices de la richesse nationale (ports, télécommunications, énergie, aéroport, chemin de fer, eau).

Cette situation est à l'origine de plusieurs dysfonctionnements constatés dans ces entreprises et qui obèrent leur performance, avec notamment : (i) une forte influence de l'Etat actionnaire dans la gestion, (ii) un niveau élevé de factures impayées de l'Etat à l'origine de conventions de dettes croisées avec plusieurs entreprises publiques (Djibouti Telecom, EDD, ONEAD...), (iii) la prédominance de l'emploi public sur l'emploi privé (41 % de l'emploi total contre 39 % pour le secteur privé non structuré et 20 % pour le secteur privé structuré) et (iv) des coûts de services élevés qui renchérissent le coût des facteurs et réduit l'attractivité de Djibouti pour des investisseurs.

³ Taux de croissance du PIB à 6,5 % en 2015, 6 % prévues en 2016 et 2017.

⁴ Niveau d'investissement à 44 % du PIB en 2014, 60 % en 2015 puis 30 % entre 2017 et 2019.

⁵ Les bases militaires procurent chaque année près de 130 MUSD à l'Etat, soit près de 10 % du PIB.

La situation devrait évoluer sous l'effet de plusieurs éléments : i) la volonté de l'Etat de faire du secteur privé le moteur du développement économique du pays et de la création d'emplois, ii) la diminution des marges de manœuvre budgétaires qui limite les embauches.

Enfin, l'environnement des affaires reste à améliorer, en particulier sur la justice commerciale, la procédure pénale, la création d'entreprises et la délivrance des permis de construire.

1.1.5 ...mais avec un impact faible sur la réduction de la pauvreté et l'amélioration du capital humain

En dépit de son niveau de revenu relativement élevé (1691 USD/habitant en 2014) qui le place parmi les pays à revenu intermédiaire (selon le FMI), Djibouti reste un PMA selon les Nations Unies, et ne se classe qu'au 170e rang sur 187 pays pour l'indicateur de développement humain (IDH). Le chômage touche 48 % de la population active et 60 % chez les jeunes. Les indicateurs sociaux sont alarmants avec un niveau élevé de pauvreté et d'extrême pauvreté, dans un contexte de fortes inégalités persistantes.

D'après la dernière enquête djiboutienne auprès des ménages pour les indicateurs sociaux de 2012 (EDAM3 – IS 2012), 79,4 % de la population ne parvient pas à satisfaire ses besoins de base

autres qu'alimentaires, et 41,9 % de la population n'accède pas au minimum calorique journalier (2 115 kcal/jour/personne pour un adulte). Ces situations se concentrent dans l'agglomération de Djibouti-Ville, et surtout dans la commune de Balbala qui rassemble plus de 50 % de la population de l'agglomération.

Ainsi, l'insécurité alimentaire continue de toucher 12 % de la population (30 % hors de la capitale) et l'accès aux services de base reste encore limité. Si le taux brut de scolarisation a beaucoup progressé en quinze ans au primaire (39 % en 2000 à 83 % en 2012) et au secondaire (19 % à 84 %), rendant l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) à portée de main, le taux d'alphabétisation demeure faible dans l'ensemble de la population. La mortalité infanto-juvénile est élevée (6,8 % en 2012 pour une cible à 4,4 %) tout comme le nombre de femmes qui décèdent en donnant la vie (383 pour 100 000). Il en est de même pour la malnutrition chez les enfants de 6 à 59 mois (taux à 18 % quand le seuil d'urgence est à 15 % pour la malnutrition globale, taux à 6,9 % pour la malnutrition sévère, avec un seuil d'urgence à 2 %). Pour ce qui concerne l'eau, la production actuelle ne couvre que 43 % des besoins avec un faible taux de raccordement au réseau (40 %).

Ces indicateurs sociaux restent donc très préoccupants, dans un pays où les inégalités sont fortes : avec un coefficient de Gini de 40, Djibouti se place au 73e rang des pays les plus inégaux, sur les 172 pays du classement mondial.

1.2. DES STRATÉGIES DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ À UNE STRATÉGIE DE HUB COMMERCIAL ET LOGISTIQUE RÉGIONAL

1.2.1 La mise en œuvre des stratégies de croissance de l'économie et de réduction de la pauvreté (2004 – 2014)

Au cours de la décennie 2000, la République de Djibouti s'est engagée dans les stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP) axées, pour la période 2004-2006, sur la lutte contre la pauvreté et l'accès aux services sociaux de base, puis complétées sur la période 2008-2012 (Initiative nationale pour le développement social - INDS) par des objectifs de développement de l'économie nationale et d'amélioration de la gestion de l'Etat.

Sur cette période, le pays a su saisir l'opportunité du marché éthiopien et des financements externes pour lancer un premier programme d'investissements financé par les Emirats Arabes

Unis (concession du port de Djibouti à DP World en 2000, création du terminal pétrolier Horizon et de l'hôtel Kempinski palace en 2006, création du terminal à containers de Doraleh en 2009), puis un second à compter de 2012 sur financement ou réalisation chinois (participation de China Merchant Holding au capital du port de Djibouti à hauteur de 23,5 % avec construction d'un nouveau port multimodal et d'un terminal animalier, construction du nouveau chemin de fer Djibouti-Addis-Abeba, port de Tadjourah, pipeline d'eau entre l'Ethiopie et Djibouti).

Ces investissements, auxquels s'ajoutent ceux dans le domaine des télécommunications, ont considérablement accru l'attractivité du port de Djibouti pour l'Ethiopie, et donne à celui-ci un avantage certain par rapport aux ports d'Assab en Erythrée et de Berbera en Somalie. Les enjeux futurs pour Djibouti seront de maintenir la qualité de ces infrastructures, de les rentabiliser, d'améliorer la compétitivité des services rendus et d'en faire une source de création d'emplois.

Ils ont permis de soutenir la croissance économique forte que le pays connaît depuis lors. Cependant cette croissance n'a pas réussi à réduire significativement la pauvreté. L'Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS) a été créée pour concrétiser la volonté de l'Etat de promouvoir des projets à fort impact sur la réduction de la pauvreté. L'ADDS opère en particulier dans les zones urbaines.

“

Différents investissements, portuaires, ferroviaires ou dans le domaine des télécommunications, ont considérablement accru l'attractivité du port de Djibouti.

1.2.2 La vision 2035 vers la prospérité

Pour inverser la tendance du chômage, le Gouvernement a adopté en mars 2014 un nouveau cadre de référence de développement, à savoir la Vision 2035 qui s'articule autour des cinq axes suivants : i) paix et unité nationale, ii) bonne gouvernance, iii) économie diversifiée, iv) consolidation du capital humain et v) intégration régionale.

La Vision 2035 se donne pour objectifs sur la période 2013 – 2035 : de tripler le revenu par tête à l'horizon 2035 en portant le taux de croissance à une moyenne annuelle de 7,5 % à 10 %, de réduire le taux de « chômage au sens large » à 10 % environ en 2035 soit une création de plus de 200 000 emplois sur la période et 8 700 emplois au moins en moyenne par an.

La Vision 2035 sera déclinée en plans quinquennaux (« Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi » [SCAPE]). Les quatre axes stratégiques identifiés dans la SCAPE 2015-2019 pour relever le défi de l'accélération de la croissance et de la promotion de l'emploi sont : (i) la croissance économique, la compétitivité et le rôle moteur du secteur privé, (ii) le développement du capital humain, (iii) la gouvernance publique et le renforcement des capacités institutionnelles, et (iv) les pôles de développement régionaux et le développement durable.

Les attentes sont fortes envers le secteur privé national et étranger, dans un contexte de croissance économique élevée mais peu créatrice d'emplois, d'endettement public insoutenable, de besoins de financement d'infrastructures qui dépassent les possibilités permises par le PIB du pays.

1.3. UN PAYS TRÈS DÉPENDANT DE L'APD, DES BAILLEURS CHINOIS ET DU GOLFE

Au 31 décembre 2014, l'encours total d'aide reçue par la République de Djibouti s'élevait à 1,95 Mds d'USD (soit 110 % du PIB), principalement sous forme de prêts (80 %).

Le poids de la Chine est prépondérant (968 M d'USD, autrement dit 50 % des concours contractés par Djibouti le sont auprès d'Exim Bank China). Les bailleurs de fonds du monde arabe (BID, FADES, FSD, KAFED) viennent ensuite, avec 26 % du total, suivi de l'Union Européenne (6,1 %) de tous les organismes du système des Nations Unies (6,1 %) puis de la Banque mondiale (3,4 %) de la BAD (2,3 %) et de l'AFD (1,9 %).

Avec l'AFD, la Délégation de l'Union européenne, la Banque Mondiale, la JICA et l'USAID, les institutions des Nations Unies sont les seuls bailleurs à disposer d'une représentation sur place. Un cadre de dialogue a été mis en place entre le gouvernement et les partenaires techniques et financiers (décret du 19 novembre 2015) et s'articule autour de trois instances (un forum annuel sur le développement, un comité de coordination stratégique à réunion semestrielle, les groupes sectoriels à réunions trimestrielles).

1.3.1 Les bailleurs intervenant principalement en prêts et la place dominante de la Chine et des bailleurs arabes

FMI : Djibouti n'est plus sous programme avec le FMI. Un premier programme de Facilité Élargie de Crédit (FEC), accordé pour un total de 33,9 MUSD, s'est achevé en 2013. Ce programme aura permis de maintenir la stabilité macroéconomique du pays dans une période de forte transformation de l'économie avec l'intensification de l'activité portuaire. Le FMI a ensuite renoncé à instruire une nouvelle Facilité Élargie de Crédit. Aujourd'hui, les relations entre Djibouti et le FMI se limitent aux revues annuelles au titre de l'article IV.

Banque mondiale : En 2014, la Banque mondiale a approuvé sa stratégie pays pour la période 2014-2017, révisée à mi-parcours au début de 2016. Elle est dotée d'une enveloppe indicative de 25 MUSD, constituée de prêts concessionnels (Djibouti est classé dans les Pays à Revenu Intermédiaire de la Tranche

Inférieure [PRITI]), mais aussi pour près de la moitié de dons provenant de fonds fiduciaires. Cette stratégie repose sur deux piliers : en premier lieu, la réduction de la vulnérabilité (études, projets et assistance technique) dans les secteurs sociaux (éducation, formation et emploi, santé et nutrition, pauvreté urbaine, développement rural et communautaire). Ainsi la Banque Mondiale participe au programme « zéro bidonville », et développe une approche basée sur la décentralisation en matière de soins. En second lieu, le renforcement de l'environnement des affaires (études, projets et assistance technique) permettant d'améliorer les indicateurs Doing Business et de favoriser le développement du secteur privé (exploration géothermique, accès à l'énergie, assistance technique du PPIAF dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications, appui à l'amélioration des indicateurs de Doing Business).

BAD : la BAD vient d'adopter une stratégie pays pour la période 2016 – 2020 qui repose sur les deux piliers suivants : le développement des infrastructures économiques (infrastructures d'eau, d'énergie, d'assainissement, secteur agricole et pêche, notamment dans les régions et sur le corridor Djibouti-Ethiopie) ; le renforcement des capacités institutionnelles et de gouvernance (renforcement des capacités du gouvernement, gouvernance des institutions en charge des projets d'infrastructure, planification et programmation sectorielle, réforme de l'administration, système statistique, environnement des affaires). A la demande des autorités djiboutiennes, les projets d'infrastructures financés devraient concerner les villes secondaires pour lesquelles la BAD finance la réalisation des schémas directeurs d'aménagement. Sur la période 2016-2020, il est envisagé une mobilisation d'environ 15 MUSD, principalement en prêt.

BID : La BID est très active à Djibouti dans le financement des infrastructures économiques et sociales principalement dans les secteurs de la santé et de l'agriculture pour lesquels elle prévoit un volume de financement de 20 à 30 MUSD.

Les bailleurs de la péninsule arabe : les pays de la péninsule arabe forment un groupe important de bailleurs intervenant à Djibouti et opérant au coup par coup dans le cadre de relations de gouvernement à gouvernement, sans stratégie spécifique convenue à l'avance ni enveloppe financière prédéfinie :

- **FADES** : Le Fonds arabe pour le développement économique et social joue un rôle actif dans le financement des infrastructures (eau, énergie, ports) et les secteurs sociaux (éducation, logement) avec un portefeuille actif à ce jour de 7 projets pour un total de 178 MUSD.
- **KAFED** : Le Fonds Koweïtien est tout aussi actif dans le financement des infrastructures économiques et sociales (énergie, eau, dette, école, piscine olympique, agriculture, logements sociaux) avec un portefeuille de 9 projets pour un total de 168 MUSD.
- **FSD** : Le Fonds saoudien de développement est aussi actif dans le financement des infrastructures sociales (route, PME, sport) pour un total de 5 projets et un montant de 64 MUSD.

Certains de ces bailleurs peuvent également intervenir en matière de logement avec une approche investisseurs fonciers et opérateurs immobiliers privés (quartier de Balbala notamment).

La Turquie est de plus en plus présente, y compris en dons, via son agence de développement TICA, sur des secteurs tels que la santé et l'énergie.

Chine : La montée en puissance de la coopération chinoise est le fait marquant depuis 2012. Cette coopération s'inscrit dans sa stratégie plus large de Route de la Soie, qui passe notamment par le financement des grands projets d'intégration économique avec l'Éthiopie (grâce à la China Exim Bank, notamment), et leurs réalisations par des entreprises chinoises. On peut également mentionner des interventions visibles en milieu urbain, telles que des voiries structurantes.

1.3.2 Les bailleurs de fonds intervenant principalement en dons

L'Union Européenne : l'UE dans son Programme Indicatif National (PIN) pour la période 2014-2020, prévoit une enveloppe financière de 105 millions d'euros pour Djibouti, au titre du 11e Fonds européen de développement. Ce 11e FED met principalement l'accent sur les secteurs de l'eau, de l'assainissement, de la sécurité alimentaire avec une attention particulière sur l'intérieur du pays.

Le Fonds mondial : Le Fonds mondial a annoncé en 2014 l'éligibilité de Djibouti à une allocation de ressources d'un montant total de 16,5 M d'USD pour lutter contre les 3 maladies (VIH, la tuberculose, le paludisme dont une épidémie a connu un pic récemment) et pour renforcer son système de santé sur la période 2015-2017. C'est le principal bailleur intervenant dans le secteur de la santé.

Les interventions de l'USAID, de la JICA et de la coopération italienne viennent avant tout en accompagnement de la présence des bases américaine, japonaise et italienne dans le pays :

- **USAID** : Elle intervient principalement sur l'appui à la formation professionnelle (jeunes déscolarisés), la santé (VIH/SIDA) et le secteur de l'énergie (appui au ministère de l'énergie), pour des montants d'environ 10 à 12 M d'USD par an.
- **JICA** : l'aide japonaise via la JICA est extrêmement diversifiée, sans logique sectorielle précise (protection civile, appui aux garde-côtes, éducation, traitement des déchets, santé, eau, géothermie,...), pour une enveloppe financière d'environ 12 M d'USD par an.
- **Coopération italienne** : l'appui de la coopération italienne se limite au soutien apporté à la réhabilitation et à l'assistance technique à l'hôpital de Balbala.

1.4. ÉLÉMENTS DE CADRAGE DE LA STRATÉGIE FRANÇAISE

La France n'a pas renouvelé le Document cadre de partenariat (DCP 2006-2010). Néanmoins, la République de Djibouti reste un des pays prioritaires pour l'aide française, par sa position géostratégique et ses liens historiques.

Djibouti a d'abord une place majeure dans le dispositif extérieur français de défense. Les 1 600 militaires pré-positionnés y assurent, avec les forces armées djiboutiennes, la sécurité de la République de Djibouti en vertu de l'accord de défense signé entre les deux pays, tout en profitant des excellentes conditions d'entraînement offertes par un environnement semi-désertique.

La République de Djibouti est, par ailleurs, le seul pays francophone de la Corne de l'Afrique et ses liens avec la France sont étroits. Son système éducatif, maintenant adapté à son

contexte, est longtemps resté identique à celui de la France (bac français suivi à Djibouti, puis éventuellement poursuite des études supérieures en France) jusqu'à ce que les autorités djiboutiennes entament, à compter des années 2000, une réforme en profondeur des programmes, d'abord du primaire (adoption de la méthode d'approche par les compétences) puis du secondaire, avec l'appui de la coopération française.

Pour ce qui est des relations commerciales entre la France et Djibouti, celles-ci se réduisent de plus en plus au profit des pays émergents. Alors que la France était le 2e fournisseur de Djibouti en 2000 (62 MUSD), elle était classée au 9e rang en 2012 (90 MUSD). Cependant, Djibouti conserve un fort pouvoir d'attraction pour de nombreuses entreprises françaises du fait de ses infrastructures portuaires, de transport et de télécommunication connectées au grand marché régional tiré par l'Éthiopie.

2.

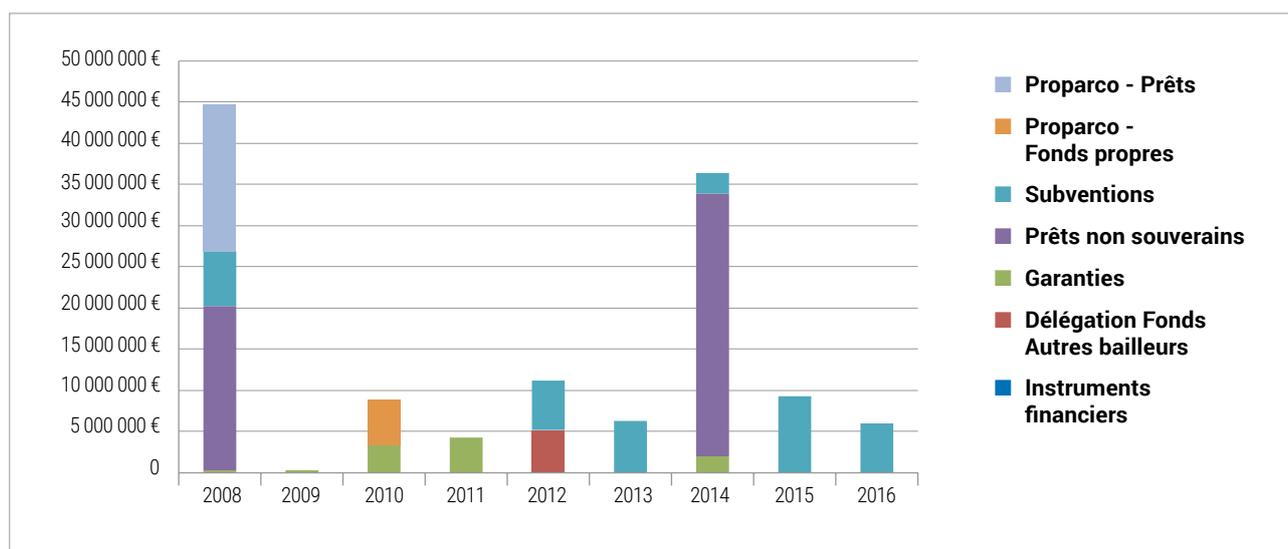
BILAN DES ACTIVITÉS PASSÉES ET VALEUR AJOUTÉE DE L'AFD

2.1. UNE PRÉSENCE ANCIENNE ET CONTINUE

L'AFD intervient en République de Djibouti depuis 1974, soit avant l'indépendance du pays. Ses interventions ont consisté à apporter aux autorités de la jeune République l'appui financier pour assurer et étendre les services de base longtemps assurés par la France, ancienne puissance coloniale.

Ainsi s'explique la présence encore aujourd'hui de l'AFD dans les secteurs de l'éducation, de la santé et du développement urbain dans une logique de rattrapage. Ces trois secteurs avaient été retenus dans le DCP 2006–2010 pour être les secteurs de concentration de l'aide française en République de Djibouti.

Engagements annuels par instrument (euros) 2008-2016

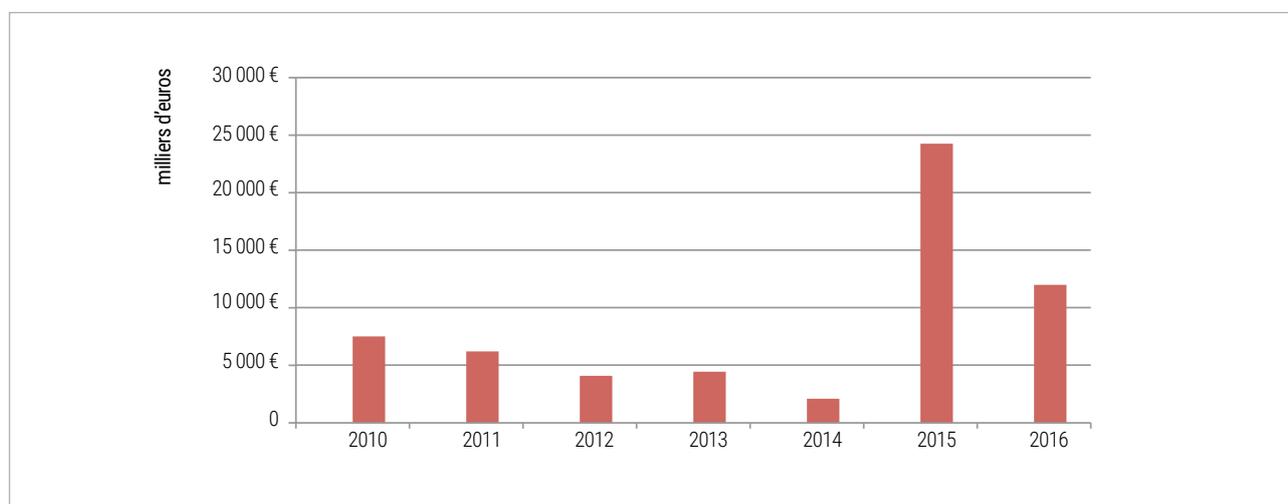


Un examen des concours accordés sur les dix dernières années à Djibouti montre d'importantes variations du niveau d'engagements d'une année sur l'autre, qui s'explique principalement par l'irrégularité des engagements en non souverain (montant unitaire supérieur à 15 millions d'euros), tandis que les engagements en subvention ont été plus réguliers, de 5 à 10 millions d'euros par an.

Cet examen montre aussi que l'AFD y déploie toute sa gamme d'instruments de financement (prêts AFD et Proparco ;

subventions projets, PRCC, fonds délégués, FFEM, garanties ARIZ, fonds propres, appui aux Initiatives des OSC ou financement direct de celles-ci) pour soutenir tous les acteurs qui contribuent au développement économique de la République de Djibouti (Etat, entreprises publiques, entreprises privées, organisations représentatives du secteur privé, ONG). Ces interventions multi acteurs expliquent la pérennité des décaissements sur les projets particulièrement soutenus à la suite des concours en non souverain.

Versements annuels sur concours (euros) 2008-2016



L'année 2012 marque un tournant, avec l'inscription de Djibouti sur la liste des pays prioritaires pour les subventions accordées par la France en appui à sa politique de développement et de solidarité internationale. Depuis lors, Djibouti est chaque année bénéficiaire de subventions en appui aux secteurs d'intervention de l'AFD dans le pays.

L'agence de l'AFD à Djibouti a fêté ses quarante ans d'installation à Djibouti en 2014. La présence locale de l'AFD est un

atout majeur dans un pays où peu de bailleurs sont implantés. Elle facilite le suivi des projets et favorise le dialogue avec les partenaires locaux sur les politiques publiques.

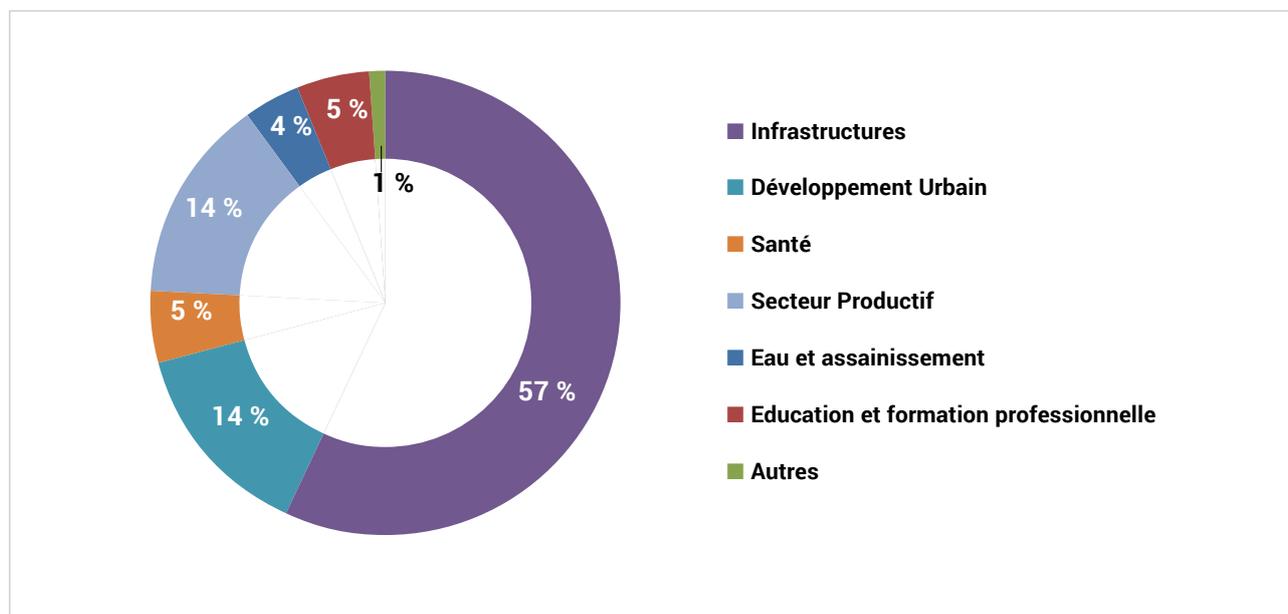
Dans le contexte djiboutien d'intégration économique poussée avec l'Éthiopie et les pays de la région, des synergies devront être recherchées entre l'activité de l'agence de Djibouti et celle de plusieurs agences de l'AFD dans la région, au premier rang desquelles l'Éthiopie.

2.2. DES SECTEURS D'INTERVENTIONS RECONNUS

Sur les dix dernières années, le groupe de l'AFD est intervenu de façon continue et reconnue à Djibouti dans les secteurs du développement urbain, de l'éducation et de la formation professionnelle, ainsi que de la santé, retenus comme secteurs prioritaires d'intervention en subvention. S'y ajoutent des concours

en non souverain apportés aux banques locales pour le financement des PME (garantie ARIZ) et à Djibouti Telecom pour des montants très significatifs en volume (47 % des volumes de la période).

Secteurs d'intervention - répartition selon montant période 2008-2016



2.2.1 Vingt-cinq ans de restructuration urbaine et d'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers défavorisés

Dans le secteur du développement urbain : après l'accès de Djibouti à l'indépendance, la zone d'habitat précaire de Balbala (plus de 50 % de la population de la ville, en majorité pauvre) a été intégrée à l'agglomération de Djibouti. La mise à niveau de ses infrastructures et équipements a fait l'objet des différentes interventions de l'AFD en appui au programme gouvernemental de réduction de la pauvreté urbaine.

Concentrée sur la commune de Balbala depuis près de vingt-cinq ans, les interventions de l'AFD ont permis de financer deux projets très structurants dans les quartiers de PK12 (3,5 M d'euros, 2002-2008) et Wahle Daba (5,5 M d'euros, 2008-2014). Il s'agit de projets de développement urbain intégré (PDUI), d'équipement du quartier en infrastructures structurantes, de mobilité urbaine (voierie, gare routière), d'offre de services publics (centre de santé, poste de police, centre de développement communautaire, centre de formation, réseau d'assainissement, réseau d'eau potable, réseau électrique), de développement économique (marchés, échoppes), et qui ont suscité l'initiative locale grâce à un fonds de développement communautaire doté par les projets.

Ces projets ont unanimement été reconnus par les autorités djiboutiennes et les bailleurs pour leur contribution à l'amélioration du cadre de vie des habitants de ces quartiers et le développement d'activités économiques de proximité, à l'échelle des quartiers. L'approche HIMO (haute intensité de main d'œuvre), tout comme le fonds de développement communautaire ont permis la formation professionnelle de jeunes du quartier et le soutien à de petites initiatives commerciales, notamment portées par les femmes. Ces interventions aux frontières de la lutte contre la pauvreté et du développement urbain ont aussi montré l'importance de repenser les projets dans le cadre plus large du schéma directeur d'aménagement urbain de l'agglomération de Djibouti (SDAU), en conjuguant les enjeux de restructuration et de régularisation des quartiers irréguliers (le curatif) avec ceux de l'anticipation de leur développement et des équipements d'accompagnement nécessaires. Par ailleurs, dans ces quartiers concentrant les populations les plus pauvres, il importe d'accorder une grande attention à l'accès aux services essentiels adaptés aux capacités contributives faibles.

En 2012, l'AFD a élargi ses champs d'interventions dans le développement urbain au secteur des déchets, avec le financement à Balbala d'un projet de traitement des déchets (6 M d'euros), et celui d'un projet d'assainissement liquide (5,2 M d'euros, bientôt suivi d'une nouvelle subvention complémentaire de 6,1 M d'euros) sur fonds délégués de l'Union Européenne. Le premier projet vise l'amélioration du service de collecte de déchets solides, leur valorisation et leur traitement. Le second se propose de résoudre une situation d'urgence sanitaire et environnementale liée au ruissellement en plein air d'eaux usées en provenance de plusieurs lotissements de Balbala.

Dans le futur, il apparaît indispensable d'inscrire les interventions de l'AFD en développement urbain dans le cadre de schémas directeurs d'aménagement urbain et des instruments créés par le gouvernement pour mettre en œuvre sa politique urbaine (la Société immobilière et d'aménagement foncier - SIAF, l'Agence de Réhabilitation Urbaine et du Logement social – ARULOS, la Banque de l'Habitat). Par ailleurs, vu le niveau élevé de pauvreté des zones péri-urbaines, les interventions devront se traduire non seulement par la réalisation d'infrastructures et d'équipements urbains, mais aussi par le développement immédiat



La capacité d'intervention transversale dans le domaine urbain est une spécificité reconnue des projets de Développement Urbain Intégré financés par l'AFD.

de services de base, en offrant chaque fois que possible des opportunités d'activités génératrices de ressources pour les populations. Cette capacité d'intervention transversale dans le domaine urbain est une spécificité reconnue des projets de Développement Urbain Intégré financés par l'AFD comparativement aux autres bailleurs de fonds intervenant uniquement de façon sectorielle dans les quartiers.

Le niveau de pauvreté et la pression migratoire des zones péri-urbaines de la capitale tout comme des pôles urbains régionaux amènent à repenser le développement à plus long terme en les inscrivant dans les schémas directeurs récemment adoptés. Les récents développements observés en frange Ouest de Balbala montrent néanmoins la nécessaire déclinaison opérationnelle de ces schémas directeurs via une stratégie de réserves foncières publiques au service de l'aménagement des quartiers informels. Le nouveau PDUI2 sur le quartier Layableh-Moustiquaire de Balbala (6 M d'euros) s'inscrit dans cet objectif d'anticipation foncière et de définition d'un projet d'aménagement global et à long terme (budget global de 21 M d'euros). La capacité de l'ADDS, comme maître d'ouvrage délégué pour le compte de l'Etat, à mobiliser les Ministères compétents, dont celui de l'Urbanisme pour réaliser le Plan d'Urbanisme de Détail et celui des Finances pour réaliser les réserves foncières nécessaires, déterminera la possibilité de « repeat deals » pour la mise en œuvre des phases suivantes du projet.

2.2.2 Un acteur majeur de la réforme de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle

Dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle : le baccalauréat djiboutien était identique au baccalauréat français jusqu'au milieu des années 2000 (mêmes programmes et manuels, conception et supervision des épreuves par l'Académie de Bordeaux). A compter des années 2000, l'AFD a été sollicitée pour soutenir l'adaptation des programmes et manuels au contexte djiboutien et soutenir l'accès à la scolarité primaire et secondaire. Ces interventions ont bénéficié d'appuis remarquables d'inspecteurs d'académies et d'inspecteurs généraux de l'Education nationale française dont plusieurs connaissaient déjà bien le contexte local.

Les premiers projets financés par l'Agence visaient l'amélioration de l'accès à l'enseignement primaire dans les régions de Tadjourah et Obock. Ils auront permis la construction et la réhabilitation d'une quinzaine d'écoles rurales (2,7 M d'euros, 2002-2007). En complément, l'AFD apportait un appui au Gouvernement pour l'élaboration du schéma directeur de l'éducation (1,9 M d'euros, 2006-2009) qui conduira notamment à la réforme

de l'enseignement primaire et la mise en place d'un enseignement fondamental de neuf années.

Par la suite, le Gouvernement a entamé la réforme de l'enseignement secondaire, avec l'appui de l'AFD à travers le projet Education pour tous à Djibouti (8 M d'euros, 2007-2013). Initié pour améliorer l'accès et la qualité de l'enseignement et renforcer le pilotage du système éducatif, ce projet aura atteint ses objectifs (refonte des programmes pour toutes les classes du secondaire, formation du corps enseignant et des inspecteurs, construction d'un collège de 2 400 élèves à Balbala).

S'inscrivant en continuité des interventions précédentes, l'AFD et l'Etat ont signé en avril 2014 une nouvelle convention de subvention (6 M d'euros, 2014-2017) pour financer l'achèvement de la réforme de l'enseignement secondaire, et soutenir la réforme de l'enseignement technique et professionnel.

Ce nouveau concours marque un tournant dans les interventions de l'AFD à Djibouti en soutien au secteur de l'éducation, avec un accent dorénavant mis sur l'enseignement technique et professionnel devenu un goulot d'étranglement de la croissance économique djiboutienne et un fort levier de lutte contre la pauvreté, grâce aux opportunités d'emplois ouvertes aux individus mieux formés. Le succès rencontré par ces interventions doit beaucoup au recours à l'expertise française du Ministère français de l'Education nationale fortement mobilisée dans le cadre de cette réforme. Dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle, 2016 marquera l'achèvement de la réforme de l'enseignement secondaire, avec la réalisation des premières épreuves de baccalauréat à contenu entièrement adapté au contexte de Djibouti et présentées par des élèves qui auront suivi leur scolarité avec les nouveaux manuels de la sixième à la terminale. Dans le même temps, l'effort de l'Etat pour la construction de nouvelles salles de classe a permis d'améliorer sensiblement l'accès et les taux brut de scolarité. Dans ce secteur, les enjeux futurs devraient porter sur la qualité des enseignements, et notamment l'enseignement du français.

2.2.3 Un soutien continu au développement de l'offre de soins

Dans le secteur de la santé : la France est aussi restée très présente avec la place centrale jouée par l'hôpital militaire Bouffard dans l'offre locale de soins. Les premières interventions de l'AFD dans le secteur datent des années 2006, en complément des actions du Fonds mondial pour la lutte contre les trois maladies, SIDA, tuberculose, paludisme.

Entre 2006 et 2011, l'AFD a apporté un concours de 6 M d'euros à la République de Djibouti pour financer un projet de réduction de la prévalence du VIH/SIDA et pour améliorer la durée et la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH/SIDA. Ce projet, complémentaire des actions du Fonds mondial, a considérablement amélioré la capacité de réponse des centres de traitement de référence (consolidation et sécurité transfusionnelle ; amélioration de l'organisation et du fonctionnement en réseau du laboratoire de référence de l'hôpital Général Peltier, de celui du Centre Paul Faure et de l'ensemble des laboratoires du pays ; renforcement de l'échelon hospitalier de prise en charge globale des patients infectés par le VIH/SIDA ; renforcement du dépistage et de la prise en charge des malades tuberculeux co-infectés par le VIH) mais a souffert d'une maîtrise d'ouvrage

particulièrement faible dans un contexte djiboutien propice aux conflits d'intérêts et à des problèmes de gouvernance. L'AFD a octroyé en novembre 2015 un nouveau concours de 7 M d'euros avec pour objectif l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant dans le cadre de l'initiative Muskoka, en fournissant aux familles djiboutiennes un lieu d'accouchement proche, sécurisé, compétent et accueillant, avec des références rapides en cas de besoin pour les soins obstétricaux et néonataux d'urgence. L'AFD a également appuyé des initiatives d'OSC de lutte contre le VIH et la malnutrition.

Si ces interventions permettent d'améliorer notablement l'offre de santé à Djibouti, celle-ci reste soumise à de fortes pressions/tensions sous l'effet de la demande croissante d'une population pauvre et d'un nombre élevé de migrants. Le problème crucial est celui du manque de ressources humaines qualifiées dans un pays où les moyens ne permettent pas la formation en grand nombre du personnel de santé, notamment dans les disciplines de spécialité. Dans ce contexte, mettre en place un dispositif d'accès universel aux soins et de protection sociale devient un enjeu crucial de lutte contre la pauvreté.

Enfin, l'agence participe aux travaux du groupe sectoriel "santé" mis en place par les bailleurs de fonds et qui se réunit sous la coordination de l'OMS. Un suivi des projets du secteur de la santé est ainsi réalisé, y compris pour ceux du Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose.

2.2.4 Un soutien significatif au renforcement des infrastructures en particulier des télécoms

L'AFD apporte un appui au développement des deux secteurs clés que sont le secteur des télécommunications (deux prêts à Djibouti Telecom en 2009 et 2014 pour financer les investissements de Djibouti Telecom dans les câbles sous-marins EIG pour 25 M d'USD, SMW5 et AAE1 pour 40 M d'USD) et le secteur portuaire (financement Proparco de 25 M d'USD du terminal à conteneur de Doraleh avec sous-participation AFD). Il s'agit d'opérations non souveraines en appui aux grandes entreprises viables du secteur public marchand.

2.2.5 Le soutien au développement du secteur privé

Le secteur privé n'était pas traditionnellement un secteur d'intervention prioritaire de l'AFD à Djibouti. Cependant, avec sa gamme d'instruments de financement, l'AFD a apporté son soutien à des projets déterminants pour le développement du secteur privé, qu'il s'agisse de l'amélioration de l'environnement, de l'action sur le coût des facteurs ou de l'accès au financement.

Deux projets financés sur FERC⁶ et sur PRCC⁷ sont en phase de mise en œuvre pour l'amélioration de l'environnement des affaires :

- un projet d'élaboration du cadre djiboutien de partenariat public privé (financement sur FERC avec l'appui d'Expertise France et le cofinancement de la Banque mondiale) pour créer un cadre attractif pour le secteur privé national et étranger ;
- un projet d'appui à la Chambre de Commerce de Djibouti (CCD) pour soutenir les acteurs djiboutiens du commerce

⁶ FERC : Fonds d'Etude et de Renforcement de Capacités

⁷ PRCC : Programme de Renforcement des Capacités Commerciales

international (PRCC de 2 M d'euros) et renforcer la place de hub commercial régional qu'est Djibouti en renforçant les capacités de la CCD au service d'entreprises compétitives, et en améliorant le maillon djiboutien dans la chaîne logistique régionale.

Le groupe AFD est très présent dans le financement des entreprises à Djibouti à travers la BCI MR et la BOA MR, toutes les deux partenaires de l'AFD sur la garantie ARIZ (garanties individuelles et signature d'un accord de garantie de portefeuille avec BCI MR en mars 2015). Les deux banques détiennent 80 % du marché bancaire djiboutien. A noter que Proparco est actionnaire de la BOA MR.

2.2.6 Une capacité à mobiliser l'expertise technique française très appréciée sur des projets complexes et pionniers

A Djibouti, les interventions de l'AFD ont abondamment mobilisé l'expertise technique française publique (réforme de l'éducation et santé) ou privée (tous les secteurs). Ce recours à une assistance technique française de qualité distingue les interventions de l'AFD de celles des autres bailleurs.

Cette assistance technique, combinée à une connaissance ancienne des acteurs permet d'intervenir sur des projets complexes et pionniers en particulier : le développement urbain intégré de Balbala, la réforme de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle, l'appui aux infrastructures de santé...

Sur ces sujets, l'expertise française est attendue et reconnue par les autorités djiboutiennes. Aujourd'hui, ce besoin d'expertise devient critique au moment où le pays se dote d'infrastructures de portée régionale dont la gestion requiert un bon niveau de technicité (télécommunications, ports, chemins de fer, usine de dessalement...). Seule une expertise de qualité lui permettra d'en tirer le meilleur profit.

La mobilisation de l'expertise technique française est un élément important de la valeur ajoutée apportée par l'AFD, sur des projets complexes nécessitant un appui important à la maîtrise d'ouvrage. Cet élément est indissociable de la présence de l'AFD sur place et se combine à une palette d'instruments financiers diversifiée.

2.3. L'AFD VECTEUR DE L'EXPERTISE FRANÇAISE À DJIBOUTI

Le bilan de l'activité de l'Agence à Djibouti démontre une contribution satisfaisante de l'AFD et de son portefeuille à la mobilisation de l'expertise française.

L'expertise française est plus particulièrement intervenue en amont des projets dans le cadre d'études de faisabilité, puis en appui à la maîtrise d'ouvrage locale en phase d'exécution.

Il en a été ainsi dans les projets de développement urbain, de formation professionnelle et de santé.

Le cas de la réforme de l'enseignement secondaire est tout-à-fait exceptionnel avec un soutien continu du ministère français de l'Éducation nationale qui a mobilisé près de 60 inspecteurs pour plus de 750 jours de missions sur 8 ans.

2.4. CONTRAINTES DE L'INTERVENTION

Un délai de réalisation des projets particulièrement long

A Djibouti, le délai moyen de réalisation des projets est particulièrement long à 7 ans (minimum 4 ans pour les projets non souverains et maximum 8 ans et 9 mois pour un projet de développement urbain).

Ce délai est principalement imputable à la phase de sélection des entreprises particulièrement longue avec les maîtrises d'ouvrage publiques (hors entreprises du secteur public marchand).

Il importe de prendre en compte les capacités de la maîtrise d'ouvrage dans la conception et la mise en œuvre des projets en particulier :

→ en phase d'instruction du projet et d'étude de faisabilité, une réflexion sur la structuration en marchés qui limite les pertes de temps et permet des réalisations en parallèle sans nuire à la coordination d'ensemble ;

“

Le groupe de l'AFD est, avec sa gamme d'instruments de financement, l'un des principaux bailleurs de fonds à pouvoir soutenir les différents acteurs du secteur privé.

- une formation préalable sur la convention de financement de l'AFD, sur la passation de marchés avec les modèles de documents de l'AFD, et sur la tenue des caisses d'avance et la justification des opérations qui y sont imputées ;
- un recours systématique dans les projets non seulement à une maîtrise d'œuvre mais aussi à un appui à la maîtrise d'ouvrage publique (AMO). A cet effet, un partenariat avec de l'expertise française pourrait être profitable, notamment dans les secteurs suivants : santé (structures hospitalières), formation professionnelle (lycées techniques), développement urbain (ADDs et ville de Djibouti), secteur privé (Chambre de Commerce de Djibouti) ;
- une systématisation par l'agence de réunions périodiques (mensuelles) avec les maîtres d'ouvrage. A Djibouti, ce devrait être le cas notamment avec l'ADDs, principal maître d'ouvrage pour les projets de développement urbain, avec le Ministère de l'Education et de la Formation Professionnelle ;

Des volumes de ressources limités face aux enjeux et face aux bailleurs émergents

A Djibouti, le groupe de l'AFD est, avec sa gamme d'instruments de financement (subvention, assistance technique et partenariat, prêts, garantie, fonds propres), l'un des rares bailleurs de fonds à pouvoir soutenir les différents acteurs du secteur privé dans le pays (banques, entreprises privées, groupement professionnels, entreprises publiques, Etat...).

Les montants unitaires des concours en subvention sont inférieurs à 10 M d'euros mais les impacts des projets sont élevés du fait de la concentration de la population dans l'agglomération de Djibouti, et de la diversité des acteurs financés.

Il en est ainsi sur les trois secteurs d'intervention mais aussi sur l'appui au développement du secteur privé.

Les instruments de financement de l'AFD

L'AFD n'interviendra pas sous forme de prêts souverains auprès de l'Etat djiboutien, dont la soutenabilité restera certainement compromise pour plusieurs années.

Les financements en prêts non souverains seront en revanche recherchés, le cas échéant en couplage avec un instrument de mixage prêt-don européen. Cela est bien entendu subordonné à la capacité des entreprises publiques à se financer en prêts directement et sans la garantie de l'Etat, ce qui reste aujourd'hui l'exception.

Ainsi, les subventions resteront l'instrument privilégié, le cas échéant en mobilisant des délégations de fonds de partenaires (Union européenne, Fonds Vert,...).

3.

STRATÉGIE D'INTERVENTION DE L'AFD

Conformément aux décisions prises lors du CICID de novembre 2016, la stratégie d'intervention du groupe AFD, en particulier envers le continent africain et les pays pauvres prioritaires, s'inscrit dans le nouvel agenda du Développement durable de 2030 et prend en compte les orientations de la vision 2035

de la République de Djibouti et ses déclinaisons pour les cinq prochaines années (SCAPE). La finalité générale de l'action de l'Agence à Djibouti est d'aider le pays à adapter et mettre en œuvre des politiques publiques qui améliorent durablement la vie de ses habitants, en particulier des plus vulnérables.

3.1. UNE ORIENTATION STRATÉGIQUE : FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF

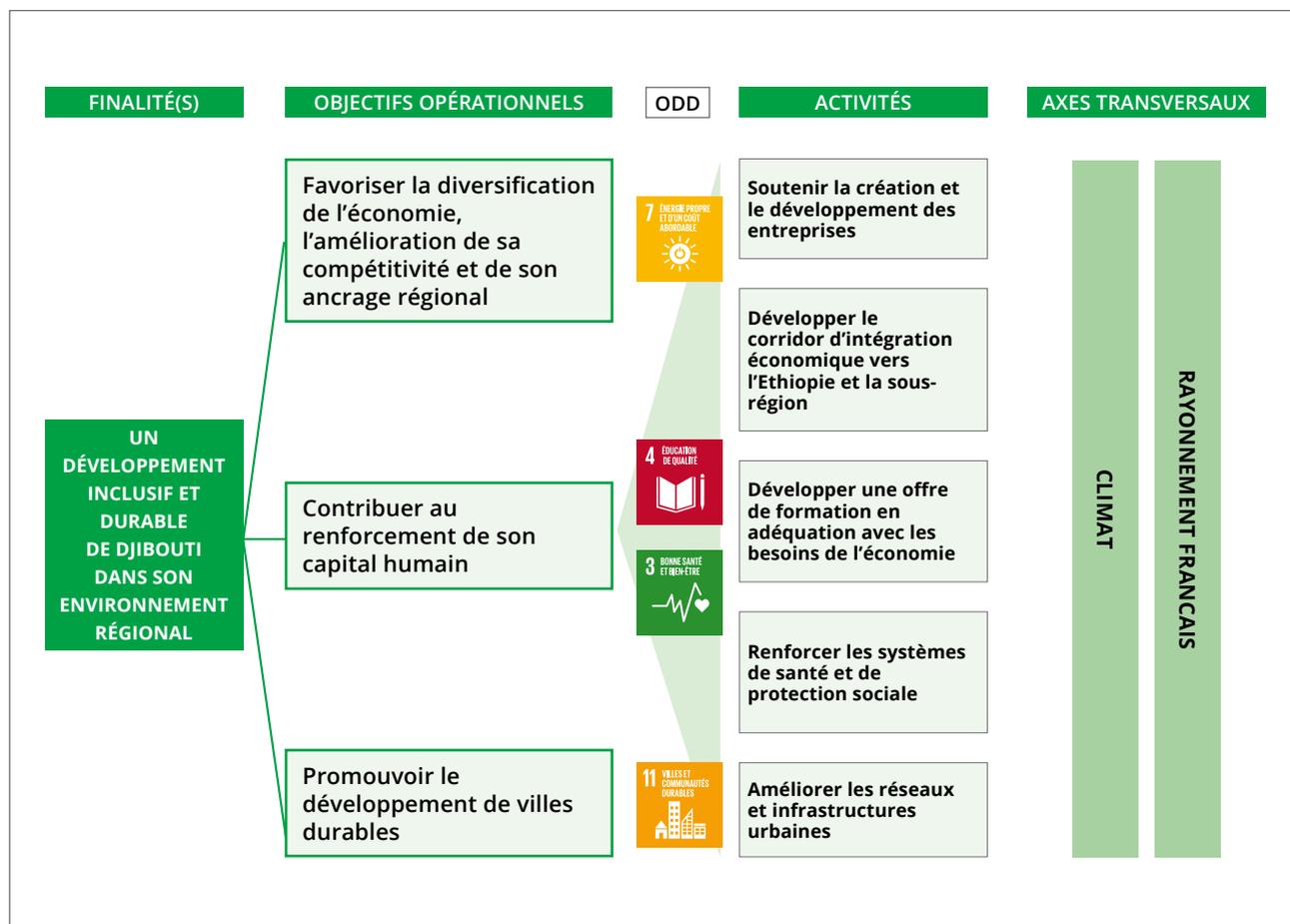
Sur la période 2017–2021, la finalité des interventions de l'AFD sera de contribuer à un développement durable et inclusif de la République de Djibouti.

L'AFD souhaite accompagner le pays sur cette trajectoire de développement à un moment où la République de Djibouti connaît une forte croissance économique conjuguée à un niveau de pauvreté record, dans un contexte de grande vulnérabilité aux effets du changement climatique. Les axes privilégiés à Djibouti s'inscrivent dans plusieurs des grandes transitions qui devront s'opérer à Djibouti et qui structurent les interventions de l'AFD : transition démographique et sociale, transitions énergétique et

numérique, transition territoriale et urbain, transition écologique et transition politique et citoyenne.

Cette stratégie, dont le schéma logique ci-dessous expose les axes principaux, s'inscrit dans la continuité des interventions précédentes de l'Agence, avec quelques inflexions et ajouts. Les secteurs de la formation, de la santé et du développement urbain restent très présents avec, pour la formation, une priorité donnée à la formation professionnelle et, pour la santé, une extension à la protection sociale. Le soutien au développement économique de Djibouti dans la région devient un axe fort de la stratégie 2017-2021 (soutien aux PME, amélioration de leur environnement, soutien aux infrastructures régionales...).

Schéma logique d'intervention de l'AFD à Djibouti en 2017-2021



Cette stratégie se distingue de la précédente par une volonté d'approfondir les activités passées pour en améliorer les impacts sur la réduction de la pauvreté, d'accompagner les acteurs publics et privés djiboutiens dans le développement d'une économie à base régionale.

A noter que cette stratégie se décline en Objectifs opérationnels puis en Activités, lesquelles peuvent concerner plusieurs secteurs de concentration de l'AFD, tels que l'énergie, l'assainissement ou les télécommunications. Ainsi, nos financements sur l'opérateur des télécommunications peuvent s'entendre comme participant tout à la fois au développement des entreprises et du corridor régional.

3.2. AVEC UNE DÉCLINAISON EN TROIS OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

L'agence propose d'orienter son intervention en République de Djibouti autour des trois objectifs opérationnels suivants :

- favoriser la diversification de l'économie, l'amélioration de sa compétitivité et son ancrage régional (transition énergétique et numérique, transition politique),
- contribuer au renforcement du capital humain (transition démographique et sociale),
- promouvoir le développement de villes durables (transition territoriale et écologique).

L'atteinte de ces trois objectifs opérationnels passe par le financement de projets regroupés autour des cinq activités prioritaires suivantes qui seront déclinées avec, en toile de fond et autant que possible, le recours à l'expertise française notamment à travers des partenariats noués entre pairs.

Objectif 1

FAVORISER LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE, L'AMÉLIORATION DE SA COMPÉTITIVITÉ ET SON ANCRAGE RÉGIONAL

a) Soutenir la création et le développement des entreprises

Sur la période 2017–2021, l'AFD entend apporter son appui aux entreprises djiboutiennes afin d'accompagner le pays dans sa transition économique vers une meilleure gouvernance et vers un secteur privé créateur d'emplois.

Ce soutien prendra la forme de concours en prêts, garanties ou fonds propres accordés par l'AFD ou sa filiale Proparco aux entreprises privées locales pour favoriser leur accès au financement. Seront en particulier poursuivis et renforcés les partenariats entre l'AFD et les banques locales avec la garantie ARIZ, notamment avec la BCI MR et la BOA MR bénéficiaires actuelles d'ARIZ et qui détiennent ensemble plus de 80 % du marché bancaire. Une telle garantie est particulièrement utile pour les nombreuses petites entreprises locales, en création ou en activité, qui ont encore trop peu d'actifs pour apporter aux banques les garanties demandées. La garantie ARIZ, couplée avec le soutien aux entreprises (diagnostic, plan d'affaires...), financé par l'AFD à travers la Chambre de commerce, constitue un levier solide pour favoriser la création et le développement des PME djiboutiennes.

L'appui de l'AFD visera aussi l'apport de financements aux entreprises publiques financièrement viables du secteur marchand. Il

s'agit des entreprises qui développent et gèrent principalement les infrastructures économiques du pays (eau, électricité, transport, télécommunications...). Aussi leur capacité à proposer un service fiable et à moindre coût est déterminant à la fois pour le développement et la compétitivité des entreprises privées, et pour l'Etat qui en reçoit les contributions fiscales et dividendes éventuels, et voit son endettement allégé dès lors que ces entreprises rendues profitables sont en mesure de porter la dette contractée pour le financement des infrastructures économiques. Une attention particulière sera apportée aux entreprises publiques du secteur marchand partenaires traditionnels de l'AFD (Djibouti Telecom, PDSA, EDD, ONEAD, PAID...).

Enfin, l'AFD pourra aussi apporter son concours aux réformes sectorielles portées par le gouvernement notamment pour renforcer la performance des entreprises du secteur public marchand (audit, restructuration, assistance technique...) ou pour améliorer l'environnement des entreprises privées, dans la continuité des actions en cours de mise en œuvre (élaboration d'un cadre réglementaire pour des partenariats public privé – PPP-, appui à la Chambre de Commerce de Djibouti pour l'aider à mieux jouer son rôle de représentation vis-à-vis des pouvoirs publics et en faveur de l'intégration économique avec l'Ethiopie). Ces appuis de l'AFD pourront notamment prendre la forme de projets spécifiques de gouvernance à identifier.

b) Développer le corridor d'intégration économique vers l'Ethiopie et la sous-région

Le développement économique et la prospérité de la République de Djibouti reposent grandement sur le profit que le pays saura tirer d'une intégration économique forte avec l'Ethiopie, avec les pays de l'IGAD et ceux de la COMESA.

Au cours de la période de ce cadre stratégique, l'AFD pourra accompagner cette transition en apportant son concours aux initiatives des acteurs économiques (Etats, entreprises publiques ou privées, banques) pour approfondir l'intégration économique régionale, favoriser les flux commerciaux et permettre à Djibouti de renforcer la base de sa croissance économique et de son développement.

Dans ce cadre, l'AFD pourra ainsi participer plus spécifiquement au financement d'entreprises implantées à Djibouti et ayant une activité d'importation ou d'exportation avec l'Ethiopie et/ou la sous-région. Pourront être concernées les infrastructures qui favorisent le développement commercial sous-régional (entrepôts de stockage, viabilisation de zones économiques ou industrielles...) ou l'intégration économique (télécommunication, ports...).

Une attention particulière sera accordée à :

- la vocation de Djibouti comme hub logistique régional et sa situation privilégiée en matière de capacités numériques (passage d'un câble à haute capacité, équipement de la ville en fibre optique), qui la prédisposent à devenir une « ville numérique ». Les projets de soutien au secteur privé devraient en particulier intégrer cette dimension génératrice de services et d'emplois nouveaux ;
- l'amélioration de l'environnement des affaires, qui constitue une nécessité dès lors que le développement du secteur privé et de l'emploi est recherché. Dans le prolongement de son action en faveur d'un nouveau cadre pour les Partenariats Public-privé, l'AFD cherchera à accompagner d'autres actions structurantes de renforcement de capacités.

Objectif 2

CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DU CAPITAL HUMAIN

c) Développer une offre de formation en adéquation avec les besoins de l'économie

Une offre de formation professionnelle de qualité est à Djibouti un levier essentiel pour accompagner la croissance économique créatrice d'emplois pérennes. L'excellence dans la formation professionnelle est d'autant plus essentielle que la compétitivité de l'économie djiboutienne ne repose pas sur le coût actuellement élevé de cette main d'œuvre mais sur sa qualité.

Sur la période 2017–2021, les projets financés par l'AFD viseront avant tout à promouvoir une formation professionnelle portée par les branches professionnelles dans le cadre de partenariats public-privé pour des niveaux allant du niveau bac – 3 au niveau Master. Il s'agira de formations diplômantes et qualifiantes, ouvertes aux participants des pays de la région, et avec un recours à l'expertise de branches professionnelles françaises.

Les deux premiers secteurs de mise en œuvre de telles formations devraient viser les métiers au cœur du développement économique du pays dans les années à venir à savoir : les métiers portuaires, du transport et de la logistique, ainsi que les métiers de l'informatique et des télécommunications.

Dans le même temps, l'AFD continuera à apporter son concours à la mise à niveau de l'offre publique de formation professionnelle, avec un accent mis sur le partenariat avec le secteur privé notamment pour la formation des enseignants et l'acquisition de plateaux techniques partagés entre les entreprises privées et les lycées techniques.

d) Renforcer les systèmes de santé et de protection sociale

Les systèmes de santé et de protection sociale performants et adaptés aux besoins seront essentiels pour lutter contre la pauvreté élevée que connaît Djibouti et pour accélérer la transition sociale du pays.

L'intervention de l'AFD consistera à apporter son appui au renforcement du système de santé et de protection sociale, dans sa recherche d'une offre de service de santé plus performant et d'un système de protection sociale qui cible les populations les plus vulnérables sur le plan économique et social.

L'AFD appuiera le renforcement du système de santé de Djibouti principalement en renforçant la qualité des structures de soins par un soutien à leurs équipements, à la formation des ressources humaines, et à une meilleure organisation de ces structures à commencer par les structures de référence (Hôpital Peltier, Hôpital Dar El Hanan, Hôpital de Balbala, Centre Housseina, l'Ex Centre Paul Faure). Cet appui passera aussi par la recherche d'une offre de soins mieux adaptée aux caractéristiques de la population. Dans les structures de référence et les centres de formation ou de soutien, cet appui passera par un recours accru à l'expertise française. C'est d'ores et déjà l'ambition du projet d'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant qui sera mis en œuvre sur la période de la stratégie.

Par ailleurs, l'AFD envisage d'apporter son appui à la mise en place du système d'assurance maladie universelle en cours d'expérimentation par les autorités djiboutiennes. Cet appui passera en particulier par le recours à l'expertise française reconnue en la matière. L'AFD pourra aussi soutenir la couverture des besoins des segments les plus défavorisés de la population, notamment à travers des transferts non contributifs – avec conditions liées aux revenus – ou des programmes de filets sociaux.

L'AFD continuera également à appuyer les initiatives de la société civile pour le renforcement des systèmes de santé et de protection sociale.

Une attention particulière sera portée à :

- la prise en compte du genre dans ces projets. Celle-ci est particulièrement nécessaire dans le contexte de Djibouti, au vu des inégalités persistantes constatées au détriment des femmes dans l'accès à l'éducation, à l'emploi, à la santé. D'ores et déjà, cette dimension a été prise en compte dans les projets d'éducation, de santé mère-enfant, de développement urbain. Elle le sera plus encore à l'avenir via l'intégration de composantes de planning familial dans les programmes de santé et protection sociale, et dans les projets de soutien à la formation technique et professionnelle ;
- les projets éducation et santé devront également s'appuyer sur les possibilités nouvelles des technologies du numérique (services à distance,...) ;
- la démographie engendre, dans ses différentes composantes (solde naturel et migratoire), des difficultés particulières à la République de Djibouti. L'arrivée massive de jeunes exerce une forte pression sur les systèmes sociaux (santé, enseignement, logement), et met à l'épreuve la capacité du pays à créer des emplois, dans une situation de chômage endémique (>50 % de la population active) ;
- les migrations souvent incontrôlées issues des pays environnants en crise accentuent encore cette difficulté. Des migrations internes, en partie liées au changement climatique, sont également à l'œuvre.

En lien avec les autres acteurs du développement (bailleurs, ONG,...), l'AFD proposera dans ses projets des actions de renforcement des capacités au profit des acteurs publics, favorisant la gestion et l'accueil des migrants et la résilience des populations hôtes.

Plus spécifiquement sur le thème de la jeunesse et de la démographie, des actions de planning familial seront proposées et renforcées dans les projets santé.

Objectif 3

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DE VILLES DURABLES

e) Améliorer les réseaux et infrastructures urbaines

L'appui à la transition territoriale et urbaine à Djibouti se fera prioritairement à travers des programmes de développement urbain. En effet, plus de 80 % des Djiboutiens vivent en ville, et sont majoritairement pauvres : ils souffrent d'un manque d'accès aux services urbains essentiels et n'en tirent pas suffisamment avantage sur le plan économique. L'action de l'AFD consistera à promouvoir la ville durable et inclusive principalement dans l'agglomération de Djibouti qui devra faire face aux nombreux défis d'une ville-Etat. Les projets mis en œuvre poursuivront les trois objectifs suivants :

→ développer les infrastructures et équipements sociaux des quartiers pauvres en favorisant leur gestion durable

Il s'agit de poursuivre le financement des projets de développement urbain intégré qui ont fait leur preuve dans l'équipement des quartiers pauvres de Balbala et la réduction de la pauvreté urbaine.

En effet, l'approche intégrée qui conjugue les travaux d'ouverture de voirie avec les infrastructures sociales (centre de santé, école, centre de développement communautaire, poste de police...), la réalisation des infrastructures marchandes (gare routière, marchés...) et des infrastructures de service (éclairage public, eau, assainissement, électricité, téléphone...) correspond à une demande des habitants et a montré toute sa pertinence pour améliorer la vie dans les quartiers.

Le meilleur compromis sera recherché entre la prise en compte de ces composantes intégrées et la nécessité de réaliser ces projets dans des temps raisonnables.

Au cours de la période de mise en œuvre de la stratégie, l'AFD apportera son concours au développement de ces projets dans l'agglomération de Djibouti tout en améliorant encore plus leur impact et en prenant en compte la résilience de ces infrastructures face aux risques naturels et climatiques (séisme, inondations, augmentation de température).

→ dans les quartiers financés, favoriser l'accès aux services et opportunités économiques pour les plus pauvres

A Djibouti, la concentration urbaine et le niveau exceptionnel de la pauvreté fait peser sur le pays un risque de rupture de la cohésion sociale et de ressentiment de la population d'autant plus grand que les retombées de la croissance économique sur l'amélioration des conditions de vie des plus pauvres se font attendre.

Dans ces conditions, l'action de l'AFD consistera à favoriser l'accès rapide aux services et aux opportunités d'activités pour les populations des quartiers de mise en œuvre des projets. Les concours passés de l'AFD ont permis de tester avec succès l'utilité du fonds de développement communautaire pour financer des petites initiatives portées par les habitants des quartiers, et l'approche des travaux à haute intensité de main d'œuvre avec recours aux habitants du quartier.

Aussi, le recours à des composantes de travaux à haute intensité de main d'œuvre sera recherché dans les projets, notamment la main d'œuvre non qualifiée du quartier.

Par ailleurs, le fonds de développement communautaire sera renforcé et ciblé sur des actions à fort impact d'accès aux services ou de création d'opportunités d'emplois ou d'auto-emplois pour la population. Des synergies devront alors être recherchées avec les autres axes d'intervention prioritaires de l'AFD à Djibouti, en particulier la formation professionnelle et le développement des entreprises.

→ en complément, soutenir à l'échelle de l'agglomération de Djibouti les services urbains, à fort impact sur la qualité de la vie et l'accès à l'emploi

L'AFD apportera aussi son concours, à l'échelle de toute l'agglomération de Djibouti, au développement de plusieurs services urbains qui ont un impact particulièrement élevé sur la qualité de la vie et sur le développement futur de la ville.

Il en est ainsi du service de gestion des déchets, du service d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, de la restructuration et de la viabilisation des quartiers.

Une attention particulière sera également portée à la politique de logement et de relogement, qui pourra constituer une des composantes des projets urbains.

Dans les domaines de la gestion des déchets et de l'assainissement, l'action de l'AFD consistera notamment à : apporter un appui à l'opérateur national (Office de la Voirie de Djibouti – OVD) en charge de la mise en œuvre du service, favoriser l'extension du service en particulier dans les quartiers pauvres, soutenir la contractualisation entre l'opérateur national et les acteurs privés (ONG, PME...) pour l'extension du service dans les quartiers et, enfin, anticiper les besoins d'extension du Centre d'Enfouissement Technique (réalisé en co-financement UE-AFD) et améliorer le traitement des déchets dangereux. Au-delà des effets bénéfiques d'amélioration du service de collecte et de traitement, l'impact sur la création d'emplois et la sécurisation des emplois informels est un enjeu déterminant.

S'agissant de la viabilisation de nouveaux quartiers et la restructuration des quartiers précaires, l'action de l'AFD devra s'inscrire dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement urbain (SDAU) approuvé en 2014 et devra renforcer la maîtrise foncière publique au sein de ces quartiers, condition pour implanter les équipements publics nécessaires et pour éviter les relogements. Un accompagnement pourra être apporté aux entités nouvelles créées pour mettre en œuvre la politique d'aménagement urbain de la ville à savoir : l'Agence de Rénovation Urbaine et du Logement Social (ARULOS) et la Société Immobilière et d'Aménagement foncier (SIAF). L'AFD pourra aussi être amenée à financer l'aménagement de zones d'activité économique promues par des promoteurs publics ou privés dans cadre du SDAU. Ces zones sont appelées à croître dans une stratégie à long terme visant à faire de Djibouti une plateforme commerciale et logistique pour la région.

3.3. LES OBJECTIFS TRANSVERSAUX

3.3.1 La francophonie et l'enseignement du français

Vecteur des valeurs françaises et républicaines, qui plus est dans un contexte exposé à des influences religieuses radicales, la francophonie est un élément indissociable de l'influence française à Djibouti et de la préservation du lien historique de la France avec cette région.

Le renforcement de l'enseignement du français et de la formation professionnelle restera une priorité dans les projets en lien avec l'Education nationale de Djibouti.

3.3.2 Le changement climatique

Djibouti est particulièrement concernée par les conséquences du changement climatique. Engagée dans un programme visant une couverture à 100 % de ses besoins énergétiques à base d'énergies renouvelables, l'AFD pourra continuer à l'accompagner dans le financement, en direct ou via des lignes de crédit bancaire, de nouvelles capacités de production ou d'économies d'énergie. En matière d'adaptation au changement climatique, il s'agira de faire face à un stress hydrique plus prononcé et à une fréquence accrue des événements hydrologiques extrêmes.

3.4. SCÉNARIOS D'ACTIVITÉ

Les scénarios d'activité s'appuient sur les éléments suivants :

- Il n'y a pas de recours aux prêts souverains, compte tenu du niveau d'endettement du pays ;
- le recours aux subventions avec une enveloppe moyenne annuelle de 6 M d'euros par an ;
- le développement d'une activité non souveraine en intermédiation bancaire, en garantie ou en direct en se fixant un objectif d'au moins un projet tous les trois à quatre ans ;
- la mobilisation de la gamme d'instruments de financement de l'AFD pour maximiser l'impact des projets dans un pays dont la taille permet facilement un passage à l'échelle ;
- le recours à l'expertise française et la recherche de délégations de fonds de l'UE dans un contexte de ressources limitées et de capacités faibles ;
- un niveau d'engagement ARIZ limité sur la période (2 M d'euros) du fait des niveaux élevés de prêts non performants dans les deux principales banques partenaires.

Le scénario de référence envisagé pour la période 2017-2021 s'établit à 70 M d'euros sur la période (hors fonds délégués, hors PROPARCO et y compris ARIZ).

Il se structure comme suit : 35 M d'euros en subvention (50 %) hors délégations de fonds, 35 M d'euros en produits non souverains (50 %).

Les principaux projets en subvention envisagés sur la période sont :

- quatre projets de développement urbain à Djibouti-Ville et dans les villes régionales portant sur les infrastructures, équipements et services urbains ;
- un projet de mise à niveau de l'offre publique de formation professionnelle ;
- un projet d'appui à la gouvernance des entreprises du secteur public marchand et d'amélioration de l'environnement des affaires ;
- un projet de développement de la protection sociale.

Les principales interventions non souveraines, qui restent encore très ambitieuses dans le scénario de référence, s'effectueront a priori dans plusieurs domaines :

- le soutien à la structuration de la filière transport-logistique et à la professionnalisation de ses acteurs (jeunes, salariés, chefs d'entreprises) ;
- le soutien au développement des infrastructures du secteur public marchand en particulier dans le secteur des télécommunications ou des transports ;
- le soutien au développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

3.5. PARTENARIATS, PRODUCTION DE CONNAISSANCES ET COMMUNICATION

L'AFD veillera prioritairement à tirer parti de son implantation dans le pays pour mener un dialogue stratégique avec les autres bailleurs présents sur place, qui présentent des modes d'intervention similaires et avec lesquels un cadre de partenariat a d'ores et déjà été établi : Union européenne et Banque Mondiale principalement. Les liens accrus de l'AFD avec la Banque Islamique de Développement pourraient également trouver un terrain de concrétisation à Djibouti, dans les domaines de la santé ou du développement urbain.

Les possibilités de mener un dialogue et des projets communs avec la Chine seront recherchées, notamment à la faveur des projets de développement économique liés à la stratégie chinoise de « Route de la Soie ».

Sur la période récente, plusieurs projets ont été menés soit en mobilisant des subventions déléguées (assainissement et

formation professionnelle sur fonds de l'Union européenne), soit en co-financement (santé et exploration géothermique avec la Banque Mondiale). De tels partenariats seront systématiquement recherchés.

Par ailleurs, l'AFD cherchera à favoriser une approche régionale, incontournable en raison de l'influence de l'économie éthiopienne sur celle de Djibouti. Ainsi, les projets et recherches menés en Ethiopie, autour de la dynamique d'industrialisation du pays (accompagnement du développement de parcs industriels, partenariat de recherche avec EDRI notamment), auront des extensions et retombées possibles à Djibouti.

Enfin, les opérations financées par l'Agence devront faire l'objet d'actions de communication accrues pour accroître la visibilité de l'aide française dans un contexte de forte présence de la Chine et des pays de la péninsule arabique.

Le partenariat de l'AFD avec l'Union Européenne

Le partenariat de l'AFD avec l'Union Européenne s'est tout d'abord construit dans le secteur de l'aménagement urbain. Bailleur de référence dans le secteur de l'eau, avec notamment le projet PEPER de production d'eau potable par dessalement de l'eau de mer, l'Union européenne s'est engagée dans une démarche globale pour l'assainissement liquide et solide. Elle a ainsi délégué à l'AFD 5,5 M d'euros en 2013 pour un projet d'assainissement liquide, complémentaire d'un projet initié par l'AFD en 2012 de 6 M d'euros pour la gestion de déchets solides. Un financement complémentaire sur délégation de l'Union Européenne doit encore intervenir pour permettre l'achèvement du projet.

Une nouvelle étape de ce partenariat a été franchie avec la récente délégation à l'AFD de 10M d'euros dans le Cadre du Fonds Fiduciaire d'Urgence créé à l'issue du Sommet de La Valette de novembre 2015 pour lutter contre les migrations illégales et leurs causes profondes. C'est ainsi que l'AFD, impliquée depuis 2015 dans le renforcement des capacités de la Chambre de Commerce de Djibouti et l'appui à l'amélioration de la chaîne logistique régionale, a pu proposer à l'Union Européenne la création d'un centre de compétences dans les métiers de la logistique et du portuaire et un programme de structuration de l'ensemble de la filière, avec notamment pour ambition la qualification et l'emploi pérenne de plus de 4000 jeunes djiboutiens sur 2017-2020.

4.

MODALITÉS DE SUIVI DE LA STRATÉGIE

Afin de mieux rendre compte de la mise en œuvre de cette stratégie auprès des autorités djiboutiennes mais également en interne, celle-ci fera l'objet d'un rapport à mi-parcours. Ce rapport constituera un outil de dialogue entre l'agence et les autorités djiboutiennes, d'une part, et entre l'agence, le Responsable Pays et le département géographique, d'autre part.

Son objectif est, entre autres, de faciliter l'analyse des choix d'opportunité mesurés à l'aune des efforts accomplis et des résultats obtenus, d'évaluer l'utilité de poursuivre les axes stratégiques ou de les infléchir, année après année.

Il comprendra :

→ **une synthèse des éléments marquants du contexte djiboutien accompagnée des indicateurs macro-économiques ;**

→ **une synthèse par activité comprenant :**

- la liste des projets / programmes en cours d'identification, d'instruction, engagés, en cours d'exécution, ainsi que les projets achevés sur la période couverte par la stratégie ;
- en cas de problème ou retard dans la mise en œuvre de ces projets / programmes, les facteurs explicatifs des

difficultés rencontrées mais surtout les mesures correctrices proposées ainsi que, le cas échéant, les éventuels changements de cap par rapport à la stratégie initialement proposée ;

- la quantification des indicateurs de réalisations et de résultats à meilleure date et leur éventuelle mise en regard des valeurs-cibles déterminées ex-ante ;

- tout élément qualitatif susceptible d'éclairer l'analyse de la mise en œuvre de la stratégie (ex : la coordination avec les autres bailleurs, etc.).

→ **Une note de commentaires**

- Une note explicitant le degré d'avancement de la stratégie (au niveau des objectifs), les évolutions constatées, les mesures proposées.

- Enfin, à l'achèvement, la stratégie Djibouti fera l'objet d'un rapport d'achèvement, à des fins de redevabilité, de pilotage, de capitalisation et de prospective.

LISTE DES SIGLES

ADDS : Agence Djiboutienne de Développement Social

AFD : Agence Française de Développement

APD : Aide Publique au Développement

ARIZ : Accompagnement du risque de financement de l'investissement privé

ARULOS : Agence de Rénovation Urbaine et du Logement Social

BAD : Banque Africaine de Développement

BCI MR : Banque pour le Commerce et l'Industrie Mer Rouge

BID : Banque Islamique de Développement

BOA MR : Bank of Africa Mer Rouge

CCD : Chambre de Commerce de Djibouti

CICID : Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement

COMESA : Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe

COP : Conférence des Parties

DCP : Document cadre de partenariat

DSRP : Document pour la Stratégie de Réduction de la Pauvreté

EDD : Électricité de Djibouti

EDRI : Ethiopian Development Research Institute

FADES : Fonds arabe pour le développement économique et social

FEC : Facilité Elargie de Crédit

FED : Fonds Européen de Développement

FERC : Fonds d'Etude et de Renforcement de Capacités

FFEM : Fonds français pour l'environnement mondial

FMI : Fonds Monétaire International

FSD : Fonds saoudien pour le développement

HIMO : (travaux à) haute intensité de main d'œuvre

IDH : Indicateur de Développement Humain

IGAD : Autorité Intergouvernementale pour le Développement

INDS : Initiative Nationale pour le développement social

JICA : Agence japonaise de coopération internationale

KAFED : Koweit Fund for Development

ODD : Objectifs de Développement Durable

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONEAD : Office National de l'Eau et de l'Assainissement de Djibouti

ONG : Organisation non-gouvernementale

OSC : Organisation de la société civile

OVD : Office de la Voirie de Djibouti

PDUI : Projet de développement urbain intégré

PEPER : Production Eau Potable par dessalement et Énergie Renouvelable

PIB : Produit Intérieur Brut

PIN : Programme Indicatif National (UE)

PMA : Pays les Moins Avancés

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PPP : Partenariat Public Privé

PRCC : programme pour le renforcement des capacités commerciales

PRITI : Pays à Revenu Intermédiaire de la Tranche Inférieure

SCAPE : Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi

SDAU : Schéma directeur d'aménagement urbain de l'agglomération de Djibouti

SIAF : Société Immobilière et d'Aménagement foncier

TICA : Agence turque de coopération internationale

UE : Union Européenne

USAID : United States Agency for International Development

Qu'est-ce que l'AFD ?

L'AFD est la banque française de développement. Publique et solidaire, elle s'engage sur des projets qui améliorent concrètement le quotidien des populations, dans les pays en développement, émergents et l'Outre-mer. Intervenant dans de nombreux secteurs – énergie, santé, biodiversité, eau, numérique, formation –, l'AFD accompagne la transition vers un monde plus sûr, plus juste et plus durable, un monde en commun. Son action s'inscrit pleinement dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD). Présente dans 108 pays via un réseau de 85 agences, l'AFD finance, suit et accompagne aujourd'hui plus de 2 500 projets de développement. En 2016, l'AFD a consacré 9,4 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Tél. : +33 1 53 44 31 31 – Fax. : +33 1 44 87 99 39
5, rue Roland Barthes, 75598 Paris Cedex 12 – France

www.afd.fr

